

**MAIRIE DE SAINT MANDRIER SUR MER**  
**EXTRAIT**  
**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Nombre de Conseillers*

*En exercice :* 29

*Présents :* 21

*Pouvoirs :* 05

*Excusés :* 01

*Absents :* 02

*Qui ont pris part*

*à la délibération :* 26

*Date de convocation :* 24 Juillet 2018

SEANCE DU 30 JUILLET 2018

Étaient présents : M. VINCENT Gilles, Maire – M. BALLESTER Alain – M. HOEHN Gérard - M. MARIN Michel – Mme GIOVANNELLI Marie-France – Mme DEFAUX Catherine - M. BLANC Romain - M. LHOMME Bernard – M. KUHLMANN Jean – M. BOUVIER Rémy - M. VENTRE Jean-Claude - Mme DEMIERRE Colette – Mme ROUSSEAU Brigitte – M. TOULOUSE Christian – Mme ESPOSITO Annie - M. CHAMBELLAND Michel - Mme PICHARD Laure – Mme MATHIVET Séverine - Mme ARGENTO Katia – M. COIFFIER Bruno - M. CORNU François (arrivé à 18h43, participe à compter du point n°2).

Pouvoirs : Mme MONTAGNE Françoise à M. VINCENT Gilles, Maire – Mme ROURE Simone à M. BALLESTER Alain – Mme BALS Fabienne à M. MARIN Michel - Mme LABROUSSE Sylvie à M. HOEHN Gérard - M. GRAZIANI Frédéric à Mme GIOVANNELLI Marie-France.

Absents : M. PAPINIO Raoul - Mme LEVY Séveryn.

Excusé : M. POUMAROUX Jean.

Secrétaire de séance : Mme ARGENTO Katia.

**5 - AVENANT N°1 AU MARCHE AVEC LA SOCIETE PASSION FROID GROUPE POMONA – MARCHE DE FOURNITURES ET SERVICES DE DENREES ALIMENTAIRES ISSUES DE L'AGRICULTURE CONVENTIONNELLE, BIOLOGIQUE OU D'UN COMMERCE EQUITABLE : MODIFICATION DES PRIX DU BPU**

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du Conseil Municipal en date du 12 Décembre 2016, il a été autorisé à attribuer le lot relatif à la fourniture de beurres, de fromages, de margarines et de produits assimilés à la Société Passion Froid Groupe Pomona avec un minimum d'engagement de commande de 900.00 € HT par an.

Monsieur le Maire précise à Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux qu'il a été destinataire d'une lettre du SIVAAD indiquant que la société fait face à des difficultés constantes liées à l'augmentation des prix d'achat du beurre.

Par conséquent, il a été proposé à Monsieur le Maire une augmentation des tarifs sur certains prix du BPU dont le détail suit :

Références SIVAAD	Référence Pomona	Articles	Prix 2016 hors révision de prix	Nouveaux tarifs
AC10-2	7321	Beurre doux 250g*40 plaquettes/10kg	3.213 €	6.46 €
AC10-3	33624	Beurre doux rouleau 1kgx10	4.632 €	6.51 €
AC10-4	31099	Beurre micro doux 10gx100	4.720 €	6.56 €
AC10-5	19305	Beurre micro doux 10 gr x 100PB	4.903 €	6.56 €

Après avoir donné toutes précisions utiles, Monsieur le Maire demande à Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux de bien vouloir l'autoriser à signer l'avenant n°1 avec la Société PASSION FROID GROUPE POMONA relatif à la modification de prix du BPU.

- OUI l'exposé de Monsieur le Maire ;
- VU le tableau exposé ci-dessus pour l'application des nouveaux tarifs ;
- VU le Code Général des Collectivités ;

#### DECIDE A L'UNANIMITE

- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 avec la Société PASSION FROID GROUPE POMONA relatif à la modification de prix du BPU.

Fait à Saint-Mandrier-sur-Mer, le 31 Juillet 2018, pour extrait conforme.



Le Maire,

Gilles VINCENT